



Comptes provisoires 2015 de l'agriculture en Bretagne

La baisse des charges ne compense pas la dégradation de la valeur de la production

L'année 2015 est marquée par la crise de l'élevage en France pour les secteurs du lait, du porc et des bovins. Dans le même temps, les charges des exploitations agricoles diminuent grâce à la baisse de la facture énergétique et au repli du prix d'achat des aliments pour animaux. La valeur ajoutée de la branche agricole s'accroît alors au niveau national, mais fléchit en Bretagne, région d'élevage particulièrement affectée par la crise.

En 2015, selon les résultats provisoires des comptes, la valeur de la production de la branche agricole en Bretagne, hors subventions, recule de 3,1 %, hors inflation¹. L'ensemble des subventions faiblit de 1,2 %, tandis que la valeur des consommations intermédiaires décroît de 2,4 %. La Valeur Ajoutée Brute au Coût des Facteurs (VABCF), qui en découle, se réduit alors de 4,3 %. Cette évolution est négative pour cinq autres anciennes régions : Île-de-France, Lorraine, Basse-Normandie, Champagne-Ardenne et Pays de la Loire, essentiellement en raison de la baisse de la valeur des productions animales et, pour l'Île-de-France, de la production végétale. L'évolution est positive dans les autres régions. En France métropolitaine, la VABCF progresse de 3,4 %, principalement grâce à la baisse des volumes des

¹ - Dans ce paragraphe, les évolutions sont présentées hors inflation. Par la suite, elles sont calculées à partir des valeurs courantes.

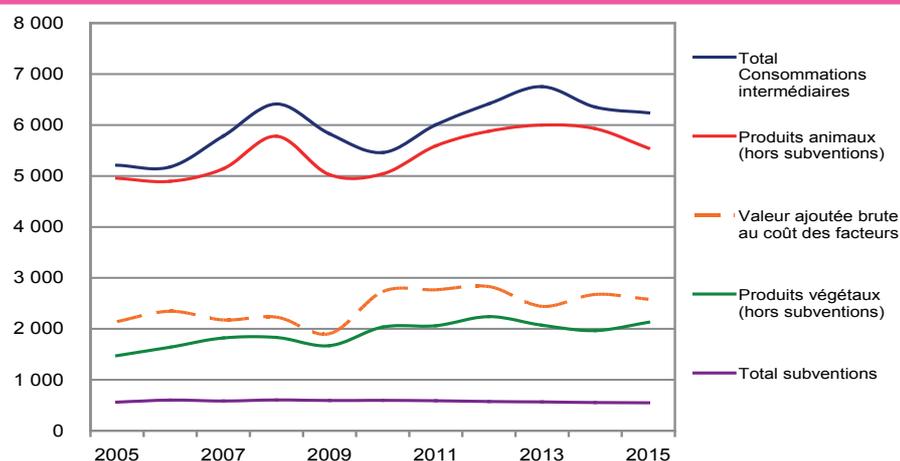
consommations intermédiaires, mais aussi à l'augmentation des subventions d'exploitation.

En 2015, la valeur de la production de la branche agricole, hors subventions, recule de 2,4 % en Bretagne, pour atteindre 8,37 milliards d'euros. Cette valeur est stable au niveau national, l'augmentation des prix des produits végétaux compensant quasiment la baisse des prix des produits animaux. La valeur globale des productions animales diminue dans toutes les anciennes régions, excepté Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse. La valeur totale des productions végétales et animales décroît dans neuf anciennes régions, Bretagne compris. Il s'agit soit de régions également à dominante animale (Pays de la Loire, Basse-Normandie, Auvergne), soit de régions dont la valeur de la production végétale recule aussi (Île-de-France, Champagne-Ardenne, Rhône-Alpes), soit de régions dont cette valeur n'augmente pas suffisamment pour compenser la perte en production animale (Lorraine, Midi-Pyrénées).

Dégradation de la valeur de la production animale

Le recul de la valeur de la production bretonne s'explique par **la diminution de celle des produits animaux (- 6,5 %)**. L'année 2015 est en effet une année difficile pour l'élevage français, marquée par le retour des crises de marché pour le lait, les porcs et les bovins. Comme les autres régions d'élevage, la Bretagne est particulièrement touchée par la baisse des prix des produits animaux. Dans un contexte d'offre mondiale de lait en hausse (États-Unis, fin des quotas en Europe) face à une demande en repli (demande chinoise, embargo russe...), le cours du lait diminue. En Bretagne, la valeur de

Évolution des principaux agrégats des comptes en Bretagne



Source : Agreste, Draaf Bretagne, les comptes régionaux de l'agriculture, 2005 à 2013 définitifs, 2014 semi-définitifs, 2015 provisoires

Principaux éléments participant à la variation de la Valeur Ajoutée Brute au Coût des Facteurs (VABCF) en Bretagne

En millions d'euros		
Variation de la VABCF entre 2014 et 2015 en Bretagne	- 98	
Facteurs d'amélioration	+ 370	Part
dont : aliments composés achetés	+ 91	24,5 %
production de céréales	+ 88	23,7 %
consommation de produits pétroliers	+ 55	14,8 %
production de pommes de terre	+ 31	8,4 %
production d'œufs	+ 30	8,2 %
production de légumes frais	+ 17	4,6 %
subventions sur produits animaux	+ 10	2,8 %
Facteurs de dégradation	- 468	Part
dont : production de lait	- 314	67,1 %
production de porcs	- 80	17,1 %
production de volailles	- 16	3,4 %
subventions d'exploitation	- 14	3,0 %
production de veaux	- 10	2,2 %

Source : Agreste, Draaf Bretagne, les comptes régionaux de l'agriculture, 2014 semi-définitifs, 2015 provisoires

la production de lait fléchit de 15 %, en raison de la chute des prix, les livraisons étant quasi stables. Concernant le **porc**, la crise s'amplifie en 2015 : les prix s'effondrent face à une offre excessive, y compris au niveau européen. La valeur de la production bretonne de porc recule de 5 %, suite à la baisse de 6,3 % des cours, et malgré une hausse des volumes de 1,4 %. Dans un contexte dégradé des marchés laitiers, les prix des **gros bovins** reculent. La valeur de la production bretonne de gros bovins croît cependant légèrement (+ 0,6 %), l'augmentation des volumes compensant la réduction des prix (- 1,6 %). S'agissant de la **volaille**, la conjoncture est plutôt positive en poulets, mais continue à se dégrader en dindes. Les prix à la production des volailles suivent la tendance baissière du coût de l'énergie et des aliments. La valeur de la production de volaille perd alors 1,8 % en Bretagne, sous l'effet des prix. De toutes les productions animales, seuls les **œufs** se renchérissent, en raison notamment de la forte demande des États-Unis, où la grippe aviaire sévit. Pour la région, la valeur de la production d'œufs croît de 5 %, portée par l'augmentation des prix.

Bilan positif de la production végétale

L'année 2015 est plus satisfaisante en matière de productions végétales. Pour les régions à dominante végétale, les volumes baissent après les récoltes exceptionnelles de 2014, mais les prix augmentent fortement. Pour ces régions, c'est le cas notamment des pommes de terre, des oléagineux et du maïs,

dont le rendement chute en raison de la canicule et du manque d'eau. Au contraire, les cultures d'hiver, blé tendre et orge, affichent des rendements record. **En Bretagne, la valeur des produits végétaux progresse de 8,3 %**, tirée par les prix (+ 10,8 %), en particulier ceux des céréales et des pommes de terre, et malgré des volumes plus faibles en maïs et en pommes de terre. Mais cette amélioration ne suffit pas à compenser le recul en produits animaux, la part de la production végétale représentant seulement un quart de la valeur de la production totale en Bretagne. Elle permet cependant d'atténuer le repli global de la valeur de la production.

Les baisses du prix des aliments pour animaux et du prix de l'énergie diminuent le coût des consommations intermédiaires

Pour la deuxième année consécutive, la **facture relative aux consommations intermédiaires régresse** en Bretagne, comme au niveau national. La facture régionale atteint 6,24 milliards d'euros, et se réduit de 1,8 % en un an, sous l'effet de la baisse du montant des achats en aliments pour animaux, et en énergie et lubrifiants. Mais le niveau reste élevé et dépasse légèrement la moyenne des cinq dernières années. La réduction par rapport à 2014 est en premier lieu due à la baisse du prix de l'alimentation animale (- 3,3 %), liée au recul des prix des céréales dans un contexte de stocks mondiaux importants. Le poste aliments achetés pour animaux est

particulièrement important en Bretagne : 44 % de la valeur des consommations intermédiaires, contre moins de 20 % au niveau national. La forte diminution de la facture énergétique (- 20 %) en 2015, suite à la chute du cours du pétrole, contribue également fortement à la baisse des charges. Les postes engrais et amendements ou produits phytosanitaires évoluent peu cette année.

Légère baisse des aides versées aux agriculteurs bretons

En 2015, le montant total des aides directes versées aux agriculteurs diminue légèrement (- 0,6 %), alors qu'il s'accroît de plus de 5 % au niveau national. Il atteindrait 550 millions d'euros en Bretagne, dont 8 % d'aides couplées aux produits².

Le montant des **subventions liées aux produits** reste faible (45 M€) même s'il augmente, notamment grâce à la mise en place d'une aide à l'élevage bovin laitier (23,5 M€ pour la Bretagne). La réforme des aides couplées animales bénéficie ainsi surtout aux régions d'élevage laitier. L'aide aux bovins allaitants augmente modérément avec 19 M€ pour la région. Une aide ponctuelle pour la volaille, résultant du contexte de 2014, disparaît. Les **subventions d'exploitation** dues au titre de l'exercice 2015 se réduisent de 2,7 % pour atteindre 505 M€. Elles sont principalement constituées des paiements

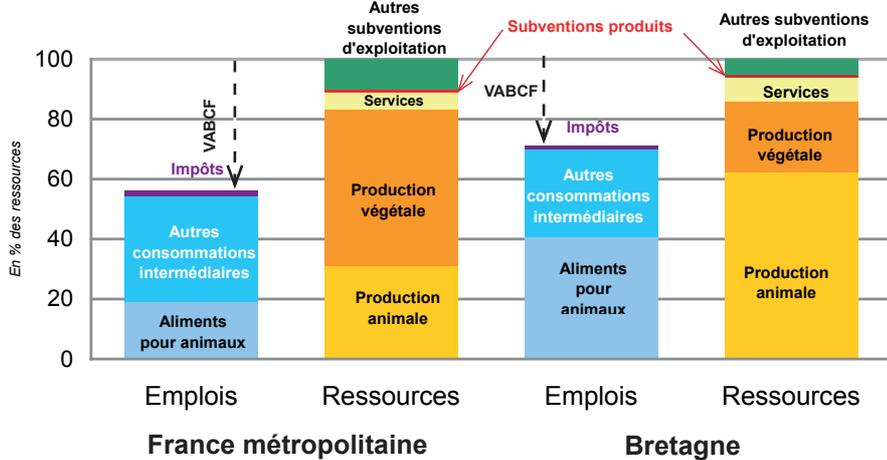
2 - Les montants relatifs aux subventions des comptes 2015 provisoires sont issus d'estimations et non de montants observés. En effet, compte tenu des délais de mise en œuvre des nouvelles modalités de la PAC, les aides n'ont pu être payées selon le calendrier habituel. Ces montants pourront donc être révisés de manière importante lors de la version semi-définitive des comptes.

Part des différents postes dans la valeur de la production en 2015

En % Ordre décroissant des postes en Bretagne	Bretagne	France métr.
Lait de vache	20,8	11,5
Porcins	18,1	3,6
Volailles	10,5	4,5
Services	8,3	6,2
Fourrages, plantes, fleurs	8,3	8,9
Bovins	8,1	10,4
Céréales	8,1	14,6
Légumes et p de terre	7,7	6,7
Œufs	7,6	1,8
Autres prod. végétaux*	1,3	11,6
Autres prod. animaux	1,1	3,2
Vin	0,0	16,9
Total produits	100,0	100,0

Source : Agreste, Draaf Bretagne, les comptes régionaux de l'agriculture en 2015 (provisoires)

Part des agrégats servant au calcul de VABCF en 2015



Source : Agreste, Draaf Bretagne, les comptes régionaux de l'agriculture, 2015 (provisoires)

découplés du premier pilier, qui se réduisent de 9 % en un an (425 M€). En 2015, le paiement unique est remplacé par quatre types d'aides. Une partie du paiement découplé est désormais conditionnée au respect de pratiques favorables à

l'environnement : le paiement vert. Le paiement de base, encore dominant, prévoit une convergence progressive et partielle vers un montant moyen national. Enfin, le paiement redistributif et le paiement jeunes agriculteurs

complètent ces aides découplées. La mise en œuvre de la nouvelle PAC 2014-2020 modifie la répartition régionale des subventions et bénéficie globalement aux régions situées au dessous de la ligne Bordeaux-Strasbourg. La part de la Bretagne pour les paiements découplés passe de 7,4 % en 2014 à 6,9 % en 2015. Les subventions d'exploitation comprennent également les aides du second pilier en faveur du développement rural et de l'environnement. Il s'agit, pour la région, quasiment exclusivement de Mesures Agro-Environnementales (MAE). Celles-ci reculent de 18 % en 2015. Par ailleurs, parmi les aides nationales mises en œuvre pour pallier les difficultés conjoncturelles de 2015, le plan de soutien à l'élevage représente 25 M€ pour la région. La Bretagne, assez épargnée par la sécheresse de 2015, est par contre assez peu concernée par l'indemnité calamité agricole. Enfin, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), équivalent à un allègement de cotisations sociales, reconduit en 2015 à un taux plus élevé, augmente de moitié (23 M€). Pour tout le pays, les subventions d'exploitation progressent de 4,5 %, sous l'effet principal

Méthodologie

Les comptes macro-économiques de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale, menée conjointement par l'Insee au niveau national et par le SSP (Service de la Statistique et de la Prospective agricole) du ministère de l'Agriculture, au niveau régional, avec l'aide des Services régionaux de l'information statistique et économique (Srise). Ces comptes suivent des règles définies au niveau international et sont obligatoirement transmis chaque année à Eurostat. Ils portent sur le champ de la branche agricole, qui comprend l'ensemble des exploitations agricoles, ainsi que les entreprises de travaux agricoles, les Coopératives d'utilisation du matériel en commun (Cuma), les coopératives viticoles et les centres d'insémination artificielle.

Les comptes régionaux macro-économiques sont établis en trois versions : provisoire, semi-définitive et définitive. La diffusion est faite une fois par an, en juillet, à l'issue de la CCAN (Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation) : comptes provisoires N-1, semi-définitifs N-2 et définitifs N-3.

Parallèlement, aidé par les Srise et les centres comptables départementaux, le SSP réalise annuellement l'enquête du Réseau d'information comptable agricole (Rica), qui collecte, pour chaque région, des données comptables et technico-économiques détaillées auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles. Cette enquête est réalisée dans les États membres de l'Union européenne selon des règles et des principes communs. Le champ est moins large que celui des comptes macro-économiques, puisqu'il porte uniquement sur les exploitations moyennes et grandes, c'est-à-dire celles dont la production brute standard dépasse 25 000 €.

Les résultats régionaux du Rica sont diffusés plus tard que les comptes macro-économiques : à partir de mars de l'année N pour l'exercice N-2.

L'indicateur de revenu régional privilégié, retenu par le SSP depuis la CCAN de juillet 2016, est le Résultat Courant Avant Impôt (RCAI) par actif non salarié (Utans), issu du Rica, calculé par orientation technico-économique de l'exploitation (Otex) et par région.

Avertissement : les comptes macro-économiques régionaux de l'agriculture sont calés, dans la mesure du possible, sur le compte de la Nation établi par l'Insee. Il peut arriver, cependant, que l'opération de calage ne soit pas totale. C'est le cas notamment des comptes 2015 provisoires, pour lesquels le calage sera complété lors de leur version semi-définitive. Les évolutions présentées dans cette note pour la France correspondent à la somme des régions métropolitaines. Elles peuvent différer légèrement des résultats de la Nation diffusés dans les rapports de la CCAN de juillet 2016, du fait du calage non achevé.

Les comptes de la branche agricole en Bretagne

Évolution des principaux postes entre 2014 et 2015

En millions d'euros pour les valeurs 2014 et 2015	2014	2015	Indice de valeur	Indice de volume	Indice de prix
Production évaluée					
hors subventions sur les produits					
Céréales	588	676	114,9	99,2	115,8
Plantes fourragères	634	652	102,8	94,5	108,7
Légumes frais	481	497	103,5	100,5	103,0
Pommes de terre	118	148	126,3	94,2	134,1
Autres produits végétaux	144	154	107,2	99,8	107,5
Produits végétaux	1 965	2 128	108,3	97,8	110,8
Gros bovins	470	472	100,6	102,5	98,1
Veaux	220	209	95,3	102,1	93,3
Porcins	1 597	1 517	95,0	101,4	93,7
Volailles	897	881	98,2	101,6	96,7
Œufs	602	632	105,0	100,7	104,3
Lait de vache	2 054	1 740	84,7	100,8	84,1
Autres produits animaux	90	94	104,6	105,1	94,1
Produits animaux	5 929	5 546	93,5	101,3	92,3
Production de services	684	694	101,4	100,2	101,2
Total production	8 577	8 367	97,6	100,4	97,1
Subventions sur les produits					
Céréales Oléagineux Protéagineux	1	1	140,4	///	///
Gros bovins	18	19	110,0	///	///
Ovins - Caprins	1	1	99,3	///	///
Volailles	15	0	0,0	///	///
Lait de vache	0	23	///	///	///
Total subventions sur les produits	35	45	131,4	///	///
Consommations intermédiaires					
Aliments achetés en dehors de la branche	2 830	2 739	96,8	100,1	96,7
Aliments intraconsommés et fourrages	880	893	101,4	93,9	108,0
Engrais et amendements	226	225	99,4	97,9	101,5
Produits phytosanitaires	145	145	100,0	100,0	100,0
Produits pétroliers	270	215	79,7	99,6	80,0
Autres	2 001	2 021	101,0	///	///
Total Consommations intermédiaires	6 353	6 238	98,2	99,0	99,2
Valeur ajoutée brute	2 259	2 174	96,2	104,4	92,2
+ Subventions d'exploitation	519	505	97,3	///	///
- Impôts fonciers	78	76	97,4	///	///
- Autres impôts sur la production	23	24	105,7	///	///
= Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	2 677	2 579	96,3	///	///

/// Résultat non publiable du fait de la nature des choses

Source : Agreste, Draaf Bretagne, les comptes régionaux de l'agriculture, 2014 semi-définitif, 2015 provisoire d

Pour en savoir plus

Sur le site de la Draaf Bretagne :

► Agreste Bretagne - Le 4-Pages- N°3 - Mai 2016 - « Bilan agricole 2015 en Bretagne - Un climat de crise ».

► Rubrique Données économiques :

<http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Comptes-de-l-agriculture-revenus>

Sur le site Agreste :

Rapports de la commission des comptes du 5 juillet 2016 : « Le compte national provisoire, les comptes régionaux provisoires de l'agriculture en 2015 ».

des mesures conjoncturelles liées à la crise de l'élevage et à la sécheresse de l'été, ainsi qu'à la montée en charge du CICE.

La VAB et la VABCF diminuent en Bretagne et augmentent en France

La Valeur Ajoutée Brute (VAB), solde entre la production au prix de base (production y compris subventions sur les produits) et les consommations intermédiaires, faiblit de 3,8 %. Le recul du coût des consommations intermédiaires ne suffit pas à compenser celui de la valeur de la production bretonne. Par contre, au niveau national, la valeur ajoutée brute croît de 1,8 %, sous l'effet de la baisse des consommations intermédiaires (- 2 %), tandis que la valeur de la production est globalement stable.

La Valeur Ajoutée Brute au Coût des Facteurs (VABCF), obtenue après

ajout des subventions d'exploitations et déduction des impôts sur la production, recule de 3,7 % en Bretagne. La dégradation s'explique à hauteur de 67 % par celle de la valeur de la production laitière et 17 % par celle de la production porcine (Cf. tableau page 2 sur la VABCF). Parmi les facteurs permettant d'améliorer la VABCF, sans toutefois l'emporter, les postes Aliments achetés et Céréales produites y contribuent chacun pour un quart. L'augmentation de la valeur des produits œufs, pommes de terre et légumes frais explique 21 % de l'amélioration. La diminution des subventions d'exploitation correspond à 3 % de la dégradation. À l'inverse, l'accroissement des subventions sur les produits animaux explique près de 3 % de l'amélioration. Au niveau national, la VABCF croît de 4 %, à valeurs courantes. L'évolution positive de la valeur ajoutée en France est amplifiée par la forte augmentation des subventions d'exploitation. ■

Agreste, la statistique agricole



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction régionale de l'Alimentation, de
l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'information
statistique et économique

15 avenue de Cucillé
35047 Rennes cedex 9
Tél. : 02 99 82 22 30

- Directeur : Philippe de Guenin
- Direction de la publication : Claire Chevin
- Rédaction en chef : Sylvie Lesaint
- Rédaction : Linda Deschamps
- PAO : Philippe Le Quellec
- ISSN : 2491-5033
- © Agreste 2016